

CONSEIL MUNICIPAL

S é a n c e d u 5 j u i n 2 0 1 9

Convocations à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux à la date du 29 mai 2019 "Vous êtes priés de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du conseil municipal qui aura lieu, **le mercredi 5 juin 2019 à 18 h, en mairie.**

ORDRE DU JOUR

1. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
2. Personnel communal - création de postes
3. Personnel communal - création de postes
4. Retrait et modification de la délibération n°24 du conseil municipal en date du 20 mars 2019 portant fixation des taux d'imposition de l'exercice 2019
5. Bilan des acquisitions et cessions immobilières de la commune de Bourg Saint Andéol - Année 2018
6. Délibération portant adoption du Compte Administratif de l'exercice 2018 au budget principal de la commune de Bourg Saint Andéol
7. Adoption du compte de gestion 2018 - budget principal de la commune
8. Affectation du résultat de l'exercice 2018 - Budget principal de la commune de Bourg Saint Andéol
9. Décision modificative n°1 Budget principal de la commune - Exercice 2019
10. Créances irrécouvrables -- Admission en non-valeur
11. Règlement intérieur de la restauration scolaire et des accueils périscolaires
12. Fixation des tarifs de cantine pour l'année scolaire 2019-2020
13. Fixation des tarifs des accueils périscolaires à l'unité sur l'année scolaire 2019-2020
14. Attribution d'une subvention au Sporting Club Bourguésan pour les activités en temps scolaire - 2^e et 3^e trimestres année scolaire 2018/2019
15. Attribution d'une subvention au Tennis Club Bourguésan pour les activités en temps scolaire - 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres année scolaire 2018/2019
16. Acquisition de parcelles de terrain pour l'aménagement et l'élargissement des trottoirs du quai Tzélépoglou
17. Acquisition d'une parcelle de terrain pour créer un chemin permettant l'accès à des terres agricoles
18. Règlement de voirie
19. Convention de mise à disposition de locaux au foyer Emilienne Doux à la communauté de communes DRAGA
20. Autorisation exceptionnelle de célébration d'un mariage hors mairie
21. Décisions du maire

Bourg-Saint-Andéol, le 29 mai 2019

Le Maire,
Jean-Marc SERRE

